

La Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (Hautes-Pyrénées – 65) 128 000 habitants – 86 communes – 380 agents – A 1 heure des stations de ski et des pistes de randonnées et 1 heure 30 de l'océan atlantique

## **RECRUTE**

### **Trois Instructeurs(trices) Application du Droit des Sols (ADS) - Service Aménagement de l'Espace et Urbanisme**

**Du Cadre d'emplois des adjoints administratifs, rédacteurs territoriaux**

**Filière administrative (catégories B ou C)**

**Titulaire de la fonction publique territoriale ou par voie contractuelle le cas échéant**

#### **Contexte :**

La Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, née de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 7 EPCI représentant 127 000 habitants et 86 communes, souhaite recruter trois instructeurs(trices) Application du Droit des Sols (ADS) au sein de son service Aménagement de l'Espace et Urbanisme.

La CATLP assure depuis 2018 pour le compte de la majorité de ses communes (66 communes à ce jour) l'instruction des autorisations d'urbanisme dans le cadre d'un service commun.

Le service Aménagement de l'Espace et Urbanisme est composé à ce jour de 11 agents aux compétences complémentaires dont une responsable de service, deux chargées de mission en planification stratégique, un responsable du service ADS, 6 instructeurs ADS et une secrétaire.

#### **Missions principales :**

Sous la responsabilité directe du responsable du service ADS, vous assurez l'instruction administrative et technique des demandes d'autorisation du droit des sols :

- Instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables, etc.)
- Instruction de chaque demande administrativement, techniquement et fiscalement
- Analyse de chaque dossier au regard des documents de planification en vigueur et de la réglementation

- Elaboration et rédaction de courriers et d'arrêtés
- Conseil et assistance auprès des maires concernés et des secrétariats de mairie
- Déplacement en mairie pour des réunions ou récolements
- Collaboration avec le service Aménagement concernant l'évolution réglementaire des documents d'urbanisme
- Collaboration avec les services de l'Etat ou du Département

### **Profil recherché :**

- Connaissance du Code de l'urbanisme et du droit associé
- Notion en droit de l'environnement
- Notion d'architecture et de bâtiment
- Capacité de lecture et d'analyse des documents de planification (PLUi, PLU, carte communale, PPR, etc.) et du Code de l'urbanisme
- Capacité de lecture de plans
- Qualités rédactionnelles et relationnelles
- Maîtrise de l'outil bureautique
- Esprit d'équipe, organisation

### **Conditions d'exercice du poste :**

Sujétions particulières : permis B exigé, déplacements

Moyens matériels : ordinateur, véhicule de pool

**Lieu de prise de travail** : Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle – Téléport 1 – 65290 Juillan

### **Poste à pourvoir au plus vite.**

Des informations complémentaires peuvent être demandées à **Monsieur Yves Berrecourt**, responsable du service ADS, au 06.10.15.03.59 pour la partie technique du poste et à **Madame Sabine Régis**, responsable du service Ressources Humaines au 05.62.53.34.50 pour la partie statutaire.

Les candidatures (lettre de motivation, CV et copie des diplômes, dernier arrêté de situation pour les agents fonctionnaires) sont à adresser à :

**Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées – Zone Tertiaire Pyrène Aéro Pôle – Téléport 1 – CS 51331 - 65013 TARBES Cedex 9**

Ou par courriel : [stefania.staiano@agglo-tlp.fr](mailto:stefania.staiano@agglo-tlp.fr)

**Date de limite de candidatures : 15 octobre 2023**